Plan de développement

2012 – 2015

Aussi disponible au www.ste-anne-de-la-pocatiere.com

L'énoncé de vision de notre collectivité

L'énoncé de vision tire son origine des sondages effectués auprès des membres des tables de concertation et auprès d'un échantillon de la population de la municipalité. L'énoncé présente le point de vue des citoyennes et citoyens de la municipalité. Cet énoncé décrit l'avenir que souhaite la communauté et influe grandement sur les décisions et les résultats. Il permet à la collectivité de concentrer son attention sur des moyens originaux et fructueux destinés à assurer son développement, en respectant toujours les traditions et valeurs de la communauté. Il doit être partagé par les citoyens et s'élever au dessus des intérêts et des esprits partisans. Il oriente la répartition des ressources stratégiques vers les objectifs visés du plan. Voici l'énoncé de vision de la municipalité:

- *Nous désirons que la municipalité devienne une collectivité attrayant. Nous la souhaitons axée sur la famille et dotée des commodités de base nécessaires pour préserver une vie sociale harmonieuse.*

- *Nous confirmerons et affirmerons l'identité de la municipalité:*
  - *en s'appuyant sur les richesses du patrimoine;*
  - *en développant le sentiment d'appartenance envers la municipalité;*
  - *en faisant la promotion de ses éléments distinctifs (qualité de vie, grands espaces, proximité et sentiment d'évasion);*
  - *en faisant la promotion des valeurs de la municipalité.*

- *Nous désirons orienter la municipalité vers le développement d'une vie de quartier où nous pouvons élever une famille en toute sécurité (sécurité des biens et des personnes) à l'abri des préjugés. Nous visons une municipalité où règne la démocratie et où tout le monde sera traité en égal, sans distinction de son origine, de sa race, de la couleur de sa peau ou de sa religion*

- *Nous ferons les représentations et prendrons les dispositions nécessaires pour assurer la présence en municipalité de services de soutien à la famille et à la collectivité afin de répondre aux besoins sociaux (personnes âgées, jeunes familles, personnes à mobilité réduite, transport scolaire, etc.) et l'assurance d'un meilleur mode de vie.*

- *Nous désirons pour les services municipaux, le maintien et l'amélioration des services de base, en ce qui concerne :*
  - *la voirie et l'entretien des chemins;*
  - *la collecte des ordures et des matières recyclables;*
  - *l'entente sur la sécurité publique et civile;*
  - *l'entente intermunicipale sur le service des incendies;*
  - *l'entente sur les loisirs.*

- *Nous désirons dans une perspective de responsabilisation des citoyens, soit d'un point de vue préventif et curatif, susciter et assurer la régulation des problèmes liés à l'environnement (qualité de l'eau, des sols, des fosses septiques et tout contaminant ou polluant qui par leur défaut contreviennent aux lois et règlements en vigueur et qui ont ou pourraient avoir des effets négatifs sur la qualité de vie des citoyens d'un quartier.*

- *Nous désirons disposer d'un solide réseau regroupant bénévoles, intérêts et activités de participation dans la municipalité, ou la participation des citoyens dans les ententes intermunicipales. Nous désirons la reconnaissance de nos bénévoles.*

- *Nous désirons une municipalité jouissant d'une économie diversifiée, dont l'axe dominant demeure l'agriculture et le bioalimentaire.*

- *Nous désirons encourager et développer les installations récréatives afin d'accroître le tourisme et stimuler l'industrie des services touristiques.*

Vers un développement économiquement viable, socialement acceptable et respectueux de l'environnement

COLLECTIVITÉ

- Rendre le milieu attrayant.
- Prioriser les familles et les personnes aînées.
- Développer le sentiment d'appartenance en mettant l'accent sur :
  - ✓ la qualité de vie,
  - ✓ les grands espaces,
  - ✓ la proximité,
  - ✓ le sentiment d'évasion.
- Développer une vie de quartier où nous pouvons élever une famille en toute sécurité (des personnes et des biens).
- Développer des services de soutien à la famille et à la collectivité afin de répondre aux besoins sociaux :
  - ✓ des personnes âgées;
  - ✓ des familles;
  - ✓ des personnes à mobilité réduite;
  - ✓ du transport scolaire.

SERVICES MUNICIPAUX

Gestion des finances publiques

- Maintenir une saine gestion des finances publiques de la municipalité.

Sécurité publique et civile

- Assurer la sécurité des biens et des personnes sur le territoire de la municipalité.

Réseau routier

- Assurer le maintien du réseau routier et son développement en fonction des ressources financières disponibles.
- Assurer le maintien d'infrastructures de qualité permettant la mobilité des différents usagers dans le contexte d'un développement durable.

Environnement

- Faire de la sensibilisation auprès des citoyens en matière de réduction à la source, de réemploi, de recyclage et de valorisation.
- Continuer à développer les services de collecte des matières résiduelles.
- Régulariser les problèmes liés à l'environnement en relation à:
  - ✓ la qualité de l'eau;
  - ✓ la qualité des sols;
  - ✓ la conformité des installations septiques.
- Maintenir l'entente de fourniture en eau potable et traitement des eaux usées.

Loisirs

- Maintenir et promouvoir l'entente sur les loisirs.
- Poursuivre les activités récurrentes de loisirs.
- Maximiser l'utilisation des infrastructures de plein air.
- Favoriser la tenue d'activités distinctives dans la municipalité.
- Maintenir une activité de reconnaissance des bénévoles.

CULTURE ET TOURISME

- Développer et promouvoir la culture avec la collaboration de partenaires.
- Protéger et mettre en valeur des richesses du patrimoine bâti, naturel et paysager.
- Promouvoir les petits patrimoines (incluant le patrimoine végétal).
- Promouvoir l'utilisation de la Route verte et du circuit cyclable.
- Achever les liens entre le circuit cyclable et la Route verte.
- Entretenir et développer l'attrait de la halte routière municipale.
- Identifier Sainte-Anne-de-la-Pocatière aux endroits stratégiques.

ÉCONOMIE DIVERSIFIÉE

- Agir sur l'xxe dominant : l'agriculture et le bioalimentaire.
- Favoriser la croissance des entreprises et des organismes faisant de la recherche et du développement.
- Favoriser le développement industriel léger au sein de la collectivité afin de créer des emplois et améliorer l'économie locale.
- Favoriser le développement résidentiel.

✶ À moins d'indication contraire, la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière est le mandataire des moyens d'actions à réaliser.

COLLECTIVITÉ

Énoncé de vision :

- *Nous désirons que la municipalité devienne une collectivité attrayante, axée sur les familles et dotée des commodités de base nécessaires pour préserver une vie sociale harmonieuse.*
- *Nous confirmerons et affirmerons l'identité de la municipalité en nous appuyant sur les richesses du patrimoine, en développant le sentiment d'appartenance envers la municipalité, en faisant la promotion de ses éléments distinctifs (qualité de vie, grands espaces, proximité et sentiment d'évasion), tout en faisant la promotion des valeurs de la municipalité.*
- *Nous désirons orienter la municipalité vers le développement d'une vie de quartier où nous pouvons élever une famille en toute sécurité (sécurité des biens et des personnes) à l'abri des préjugés. Nous visons une municipalité où règne la démocratie et où tout le monde sera traité en égal, sans distinction de son origine, de sa race, de la couleur de sa peau ou de sa religion*
- *Nous ferons les représentations et prendrons les dispositions nécessaires pour assurer la présence en municipalité de services de soutien à la famille et à la collectivité afin de répondre aux besoins sociaux (personnes âgées, jeunes familles, personnes à mobilité réduite, transport scolaire, etc.) et l'assurance d'un meilleur mode de vie.*

Enjeu : ***R****endre la municipalité attrayante et préserver une vie sociale harmonieuse.*

Axes de développement :

- *Améliorer la qualité de vie des familles et des personnes aînées sur notre territoire.*
- *Susciter un sentiment d'appartenance et de fierté envers la municipalité et le milieu de vie.*
- *Reconnaître les atouts de la municipalité : qualité de vie, grands espaces, proximité des services, sentiment d'évasion.*
- *Bilan et suivi du plan de développement.*

Objectifs retenus	Moyens d'action	Échéancier	Partenaires
1. Évaluer les besoins des citoyens, les enjeux, et les actions possibles pour améliorer la qualité de vie des familles et des personnes aînées.	1.1 Demeurer à l'écoute des préoccupations des citoyens. 1.2 Déposer la politique des familles et des personnes aînées auprès du Conseil, ainsi que les plans d'actions pour les familles et les personnes aînées. 1.3 Réaliser les actions des plans déposés. 1.4 Assurer une communication continuelle avec les citoyens.	En continu 2012 2012-2015 En continu	Municipalité Comité des familles et des personnes aînées Chaque citoyen
2. Favoriser le développement de la vie de quartiers.	2.1 Utiliser les lieux publics (la salle municipale, le parc du Petit Ruisseau et la halte routière) pour la tenue éventuelle d'évènements spéciaux.	2012-2015	Municipalité Comité de citoyens Chaque citoyen
3. Développer et consolider des approches pour favoriser l'émergence de projets de vie chez les jeunes adultes.	3.1 Collaborer, selon les possibilités de la municipalité, avec les partenaires en place pour diffuser, pour les 18-30 ans, les programmes/activités qui existent déjà concernant les projets de vie. 3.2 Collaborer pour accroître notre capacité de rejoindre les jeunes confrontés à une absence de projet de vie. 3.3 Collaborer pour créer des opportunités favorables au développement personnel des jeunes et pour favoriser la réinsertion socioprofessionnelle par le biais d'activités telles que: défi personnel, plateaux de travail, corvée et chantier social, réseau d'implication bénévole, entreprenariat.	2012 En continu 2012-2015	COSMOSS Projektion 16-35 Municipalité

Objectifs retenus	Moyens d'action	Échéancier	Partenaires
4. Promouvoir les atouts de la municipalité.	4.1 Augmenter la visibilité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière : - dans les médias (télévision communautaire, radio, journaux locaux; - par notre site internet; - par des envois d'informations par la poste à chaque résidence; - par des évènements auxquels la municipalité participe.	En continu	Municipalité Médias locaux
5. Promouvoir les réalisations de la municipalité, des comités, des organismes et des citoyens engagés.	5.1 Utiliser les moyens de communication à la disposition de la municipalité. 5.2 Participer aux évènements ou concours dont le but est d'honorer des actions, des réalisations, des organismes, des comités de citoyens ou des citoyens engagés (par exemple : le 5 à 7 des bons coups du Kamouraska).	En continu	Municipalité
6. Évaluation des orientations et des actions du plan de développement.	6.1 Compléter le tableau de bord du développement. 6.2 Procéder à un bilan et actualiser le plan de développement. 6.3 Promouvoir l'engagement citoyen dans la réalisation du plan de développement.	Annuel 2014-2015 2012-2015	Municipalité CLD du Kamouraska Municipalité Comité de citoyens et d'organismes Municipalité Citoyens

SERVICES MUNICIPAUX

Énoncé de vision :

- *Nous désirons une municipalité autonome et de bons voisinages, ouverte à toute entente intermunicipale avec les municipalités avoisinantes pour le bien-être de notre collectivité, dans le respect de nos traditions et de nos valeurs, tout en considérant la capacité de payer des citoyens.*
- *Nous désirons pour les services municipaux : le maintien et l'amélioration des services de base, c'est-à-dire la voirie et l'entretien des chemins, la collecte des ordures et des matières recyclables, l'entente sur la sécurité publique et civile, l'entente intermunicipale sur le service des incendies et l'entente sur les loisirs.*
- *Nous désirons, dans une perspective de responsabilisation des citoyens, soit d'un point de vue préventif et curatif, susciter et assurer la régulation des problèmes liés à l'environnement (qualité de l'eau, des sols, des fosses septiques et tout contaminant ou polluant qui par leur défaut contreviennent aux lois et règlements en vigueur et qui ont ou pourraient avoir des effets négatifs sur la qualité de vie des citoyens d'un quartier.*
- *Nous désirons disposer d'un solide réseau regroupant bénévoles, intérêts et activités de participation dans la municipalité, ou la participation des citoyens dans les ententes intermunicipales. Nous désirons la reconnaissance de nos bénévoles.*

Enjeu : ***R****endre des services de qualité en tenant compte des besoins de la collectivité et de la capacité financière de la municipalité.*

Axes de développement :

- *Être à l'écoute des besoins des citoyens.*
- *Développer les services municipaux selon les priorités définies par la population et le conseil municipal.*
- *Assurer un environnement dynamique et sécuritaire.*

Gestion des finances publiques

Objectifs	Moyens d'action	Échéancier	Partenaires
1. Maintenir une saine gestion des finances publiques de la municipalité.	1.1 Assurer un contrôle des dépenses et une croissance raisonnable des recettes fiscales de la municipalité afin de fournir des services de qualité.	En continu	Municipalité
	1.2 Maintenir un taux compétitif des taxes municipales par rapport aux municipalités environnantes pour conserver les citoyens de longue date et pour en attirer de nouveaux.	En continu	Municipalité
	1.3 Appliquer les nouvelles normes quant aux processus de soumissions afin d'obtenir le meilleur service au meilleur coût.	En continu	Municipalité
	1.4 Poursuivre une communication régulière sur l'utilisation des fonds publics, par le biais, entre autres, des séances ordinaires du conseil municipal et des différents moyens mis à la disposition de la municipalité.	En continu	Municipalité Chaque citoyen

Sécurité publique et civile

Objectifs retenus	Moyens d'action	Échéancier	Partenaires
1. Assurer la sécurité des biens et des personnes sur le territoire de la municipalité.	1.1 Maintenir l'entente intermunicipale de service de protection contre les incendies.	En continu	Municipalité Comité du Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière
	1.2 Tenir à jour et promouvoir le plan du schéma de couverture de risques.	En continu	
	1.3 Travailler en concertation avec les organismes œuvrant en matière de sécurité civile et incendie.	En continu	MRC de Kamouraska
	1.4 Assurer un suivi régulier avec les services de sécurité publique (Sûreté du Québec et le service de parrainage).	En continu	Ministère de la Sécurité publique et civile Sûreté du Québec

Réseau routier

Objectifs retenus	Moyens d'action	Échéancier	Partenaires
1. Assurer le maintien du réseau routier et son développement en fonction des ressources financières disponibles.	1.1 Entretenir le réseau routier existant.	En continu	Municipalité Ministère des Transports du Québec
2. Assurer le maintien d'infrastructures de qualité permettant la mobilité des différents usagers dans le contexte d'un développement durable.	2.1 Ajouter des accotements asphaltés sur le Route 132, dans le secteur Ouest (suite aux travaux d'aqueduc et/ou d'égout).	2013 -2015	Municipalité Ministères gouvernementaux concernés
	2.2 Travailler sur le réaménagement du chemin de la Station.	2013-2015	
	2.3 Améliorer le réseau routier selon les besoins prioritaires.	En continu	
	2.4 Ajouter des lumières de rues selon le plan d'intervention de la municipalité.	Annuel	

Environnement

Objectifs retenus	Moyens d'action	Échéancier	Partenaires
1. Continuer les efforts de sensibilisation auprès des citoyens en matière de réduction à la source, de réemploi, de recyclage et de valorisation.	1.1 Promouvoir et sensibiliser les citoyens lors d'évènements en utilisant les outils de communication à la disposition de la municipalité.	En continu	Municipalité Co-éco Chaque citoyen
	1.2 Continuer la distribution d'arbres.	Annuel	Municipalité
2. Diminuer les coûts économiques et écologiques des services de collecte des matières résiduelles.	2.1 Instituer la Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska Ouest et faire le suivi.	En continu En continu	Municipalité Co-éco Chaque citoyen, organismes et entreprises
	2.2 Encourager l'utilisation des services des écocentres.	En continu En janvier	
	2.3 Encourager le compostage à domicile.	/chaque automne	
	2.4 Effectuer la collecte des sapins de Noël et des feuilles mortes par la municipalité.		
3. Régulariser les problèmes liés à l'environnement en relation à : ✓ la qualité de l'eau; ✓ la qualité des sols; ✓ la conformité des installations septiques.	3.1 Être à l'affut des développements relatifs à la gestion des bassins versants.	En continu 2012-2015	Municipalité Ministères gouvernementaux concernés Organisme de bassins versants de Kamouraska, l'Islet, Rivière-du-Loup (OBAKIR)
	3.2 Poursuivre l'application des règles de conformité relatives aux installations sceptiques et proposition d'un incitatif à la conformité des installations désuètes.	2012-2015	
	3.3 Poursuivre le dossier de réseau d'eau et d'aqueduc de la Route 132 Ouest et du secteur de la rue St-Louis.	2012-2015	
	3.4 Poursuivre le dossier du réseau d'égout du chemin de la Station.		
4. Maintenir l'entente de fourniture en eau potable et le traitement des eaux usées (secteur Est).	4.1 Tenir à jour les données relatives aux quantités d'eau potable du réseau utilisées par les citoyens et les entreprises de la municipalité.	Chaque année En continu À échéance	Municipalité
	4.2 Promouvoir l'économie de l'eau potable.		
	4.3 Renouveler l'entente avec la Ville de La Pocatière.		

Loisirs

Objectifs retenus	Moyens d'action	Échéancier	Partenaires
1. Faire la promotion du programme de loisirs pour les citoyens de la municipalité (bibliothèque, terrain de jeux, programme Mégado, piscine).	1.1 Publiciser les statistiques de fréquentation aux différentes activités de loisirs de la Ville par les citoyens de la municipalité (lorsque disponible). 1.2 Utiliser les différents outils de communication de la municipalité.	Annuel	Municipalité Municipalité
2. Poursuivre les activités récurrentes de loisirs dans la municipalité.	2.1 – S'impliquer dans la programmation de la Fête nationale du Québec; - Poursuivre notre social des Fêtes avec les citoyens (en décembre); - Faire chaque année notre soirée « Hommage aux bénévoles »; - Promouvoir la « Fête des voisins ».	En continu Annuel	Municipalité Villes et villages en santé
3. Publiciser et maximiser l'utilisation des installations de plein air dans la municipalité.	3.1 Favoriser la promotion du parc, de la halte routière municipale, de la Route bleue, de la Route verte et des circuits cyclables ainsi que favoriser la promotion des sentiers de motoneiges, de quads, de ski de fond, de raquette et de marche.	En continu	CLD du Kamouraska (carte culturelle, carte vélo et des petits patrimoines) Sentier maritime du Bas-Saint-Laurent (Route bleue) P.A.R.C. Bas-St-Laurent (Route verte) Club de motoneiges Hiboux du Kamouraska Club Les Avant-gardistes Comité des loisirs
	3.2 Promouvoir les sites de plein air régionaux (genre pamphlets) et en faire la distribution dans les lieux d'hébergement locaux.	En continu	Station plein air de Saint-Pacôme Centre de plein air Harfang des neiges Municipalité
	3.3 Favoriser la cohabitation harmonieuse entre les résidants et nos visiteurs.	En continu	Municipalité Chaque citoyen et propriétaires terriens Chaque visiteur
4. Favoriser la tenue d'activités distinctives dans la municipalité.	4.1 Créer un comité de citoyens et d'élus ayant pour mission la poursuite du développement d'infrastructures favorisant les transports actifs (vélo et marche) et le développement d'un site de sentiers de vélo de montagne.	2014	Municipalité

CULTURE

Enjeux:
- Reconduire l'entente intermunicipale sur les loisirs afin de maintenir l'accessibilité et la disponibilité des services culturelles pour les citoyens de la municipalité.
- Mettre en place une démarche évolutive de la culture dans la municipalité en accord avec la politique culturelle de la MRC de Kamouraska.
- Mise en valeur du patrimoine bâti, naturel et paysager de la municipalité.

Axes de développement :
- Information et promotion de l'entente intermunicipale.
- Utilisation des services de la bibliothèque.
- Développement et reconnaissance du bénévolat.
- Diversification de l'offre culturelle.
- Protection et mise en valeur du patrimoine bâti, naturel et paysager.
- Identification et reconnaissance des petits patrimoines et du patrimoine végétal.

Objectifs retenus	Moyens d'action	Échéancier	Partenaires
1. Poursuivre la participation au comité intermunicipal (Ville et Municipalité) des loisirs (culture et loisirs) prévue dans l'entente.	1.1 Nommer des représentants de la municipalité par le conseil municipal et effectuer la relance auprès des autorités de la ville.	Fait à tous les quatre ans	Municipalité
	1.2 Réaliser une campagne de sensibilisation et de promotion sur les services inclus à cette entente.	En continu	Municipalité
	1.3 S'assurer d'une publicité commune vis-à-vis des services que l'on achète.	En continu	Municipalité
2. Augmenter le nombre d'utilisateurs de la bibliothèque.	2.1 Publier les statistiques des usagers de la bibliothèque de la municipalité par un communiqué envoyé à chaque résidence.	Annuellement	Municipalité Bibliothèque
	2.2 Promouvoir les services de la bibliothèque auprès des citoyens.		
3. Maintenir une activité de reconnaissance des bénévoles (culturelle et autres).	3.1 Valoriser les bénévoles par une soirée de reconnaissance aux bénévoles.	À tous les ans, lors de la Semaine nationale de l'action bénévole.	Municipalité

Objectifs retenus	Moyens d'action	Échéancier	Partenaires
4. Développer et promouvoir la culture avec la collaboration de partenaires (Ville, autres municipalités, associations, etc.).	4.1 Étudier la possibilité d'élargir l'offre socioculturelle.	2012-2013	Municipalités Les milieux scolaire et artistique
	4.2 Promouvoir les activités des artistes et artisans de la région et de ceux établis en municipalité.	En continu	Municipalité MRC de Kamouraska
	4.3 Collaborer à la promotion d'activités culturelles sur le territoire de la MRC de Kamouraska.	En continu	Municipalité
	4.4 Faire connaître la politique culturelle de la MRC de Kamouraska.	En continu	MRC de Kamouraska Milieux scolaire et artistique Municipalité
5. Identification, protection et mise en valeur du patrimoine bâti, naturel, paysager, végétal, faunique, floral et animaux patrimonial.	5.1 Promouvoir auprès des citoyens et des organisations la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti, naturel et paysager se trouvant dans la municipalité. 5.2 Tenir une rencontre pour une présentation des petits patrimoines de la municipalité, incluant le patrimoine végétal (légumes, arbres fruitiers) et sur les actions de conservation et de développement possibles.	2012-2013	Municipalité MRC DE KAMOURASKA Ruralys

TOURISME

Énoncé de vision :

- *Nous désirons encourager et développer les installations récréatives afin d'accroître le tourisme et stimuler l'industrie des services touristiques.*

Enjeu : Mise en valeur du patrimoine bâti, naturel et paysager de la municipalité.

Axes de développement : - Utiliser le plein potentiel des infrastructures liées au tourisme.
- Développer la signalisation d'identification de la municipalité.

Objectifs retenus	Moyens d'action	Échéancier	Partenaires
1. Promouvoir l'utilisation de la Route verte et du circuit cyclable.	1.1 Promouvoir la Route verte et le circuit cyclable. 1.2 Travailler de concert avec la MRC pour promouvoir et valoriser le patrimoine existant.	Saison estivale En continu	Municipalité CLD du Kamouraska Municipalité MRC de Kamouraska
2. Achever les liens entre le circuit cyclable et la Route verte.	2.1 Sécuriser la traverse sur la Route 132, entre la route Jeffrey et la halte routière. 2.2 Réitérer l'importance auprès du MTQ de l'asphaltage des accotements de la Route 132 Ouest. 2.3 Intégrer des voies cyclables et de marche sécuritaires lors de la réfection du chemin de la Station. 2.4 Examiner la possibilité d'intégrer le chemin de la Station (ou la Route 230) pour relier Saint-Pacôme à La Pocatière dans les plans futurs.	2012-2013 2012-2015 2014-2015 2013-2014	Municipalité MTQ Municipalité Municipalité MRC de Kamouraska Ministère des Transports Ville de La Pocatière
3. Entretenir et développer l'attrait de la halte routière municipale.	3.1 Finaliser l'aménagement du terrain de la halte du côté Nord. 3.2 Réparer ou remplacer les poteaux brisés délimitant la rue de la halte. 3.3 Entretenir le sentier de la montagne de la halte. 3.4 Débroussailler la forêt. 3.5 Analyser les possibilités d'un attrait pour les jeunes (balançoires aux normes, glissoire).	2012 2012-2013 2012-2013 2012 2012-2013	Municipalité et partenariat avec la Cantine de la halte routière
4. Identifier Sainte-Anne-de-la-Pocatière aux endroits stratégiques.	4.1 Localiser les emplacements de signalisation, préciser les coûts et les moyens de financement. 4.2 Valoriser l'image de la municipalité.	2012 2012	Municipalité MRC de Kamouraska Ministère des Transports Municipalité

ÉCONOMIE DIVERSIFIÉE

Énoncé de vision :

- *Nous désirons une municipalité jouissant d'une économie diversifiée, dont l'axe dominant demeure l'agriculture et le bioalimentaire.*
- *Nous désirons encourager un développement industriel léger au sein de la collectivité afin de créer des emplois et améliorer l'économie locale.*

L'AGRICULTURE ET LE BIOALIMENTAIRE

Enjeux : - Encourager une cohabitation saine entre les citoyens (incluant les producteurs agricoles).
- Création de richesse et d'emplois de qualité

Axes de développement : - Favoriser l'interaction et les échanges fructueux entre la profession agricole et les citoyens.
- Consolider et augmenter la transformation chez nous en profitant des infrastructures existantes et du potentiel de développement de nouvelles infrastructures.
- *Promouvoir les avantages de la vie à la campagne tout en valorisant la production agricole.*

Objectifs retenus	Moyens d'action	Échéancier	Partenaires
1. Encourager une cohabitation harmonieuse des citoyens, en prenant en compte les réalités de la profession d'agriculteur.	1.1 Encourager la mise en place de mécanismes pour informer davantage les citoyens sur la réalité de la profession d'agriculteur et les pratiques en cours.	En continu	Municipalité Syndicat de base de l'UPA MRC de Kamouraska Agrobiopole (planification stratégique agroalimentaire) Syndicat de la relève agricole de la Côte-du-Sud Chaque citoyen et producteur
	1.2 Être partenaire lors des projets de développement touristique ou autre.	En continu	
	1.3 Favoriser l'interaction et les échanges fructueux entre la profession agricole et les autres citoyens.	En continu	
	1.4 Travailler ensemble à développer des partenariats dans une perspective de développement durable.	En continu	
	1.5 Appuyer le maintien de la relève agricole.		
2. Favoriser la croissance des entreprises et des organismes faisant de la recherche et du développement.	2.1 Maintenir le Centre de Développement bioalimentaire du Québec et l'incubateur d'entreprises de transformation agroalimentaire.	En continu	Municipalité MRC de Kamouraska Agrobiopole (planification stratégique agroalimentaire) Centre de Développement bioalimentaire du Québec
	2.2 Poursuivre la représentation de la municipalité au comité de l'Agrobiopole.	En continu	
	2.3 Faire connaître le programme de crédit de taxes aux entreprises du secteur privé et aux organismes admissibles dans les portions de territoire déterminées.	En continu	
	2.4 Inciter les entreprises admissibles au crédit de taxes prévu au premier alinéa de l'article 92.1 de la *Loi sur les Compétences municipales* à s'établir dans la municipalité, entre autres par le programme d'aide financière et de crédit de taxes.	En continu 2012-2015	
	2.5 Faire des consommateurs, les alliés des producteurs et des transformateurs, en privilégiant l'achat de produits locaux et du Québec.	2012-2015	
3. Être à l'affût des potentiels de développement pour le secteur agricole.	3.1 Agir en concertation sur des projets susceptibles de valoriser les terres, la production locale (produits horticoles, maraîchers, produits forestiers non ligneux, etc.) et les races patrimoniales.	En continu	Municipalité
	3.2 Créer un inventaire de petites parcelles moins adaptées aux gros équipements pour de nouvelles productions, compte tenu de la topographie de la municipalité,.	2013-2015	Municipalité Organismes concernés

DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL, L'INDUSTRIE LÉGÈRE, LE COMMERCE ET LES SERVICES

Enjeux : - Répondre simultanément aux besoins d'infrastructures d'accueil pour le développement résidentiel, l'industrie légère, les commerces et les services, dans une perspective de développement durable.
- Contrer l'exode des jeunes.

Axes de développement :
- Favoriser la concrétisation du développement résidentiel du secteur de la rue St-Louis.
- Contribuer aux efforts de recrutement et la rétention de la main-d'œuvre.
- Développer des infrastructures d'accueil industrielles dans le secteur Nord-Ouest de la municipalité: Zone Ci.
- Mettre en valeur les industries, les commerces et es services de la municipalité.

Objectifs retenus	Moyens d'action	Échéancier	Partenaires
1. Surmonter les obstacles empêchant la concrétisation du développement résidentiel du secteur de la rue St-Louis.	1.1 Assurer un suivi auprès du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) pour le dossier qui a été déposé afin d'obtenir l'aide financière nécessaire à la construction des réseaux d'aqueduc et d'égout d'ici 2014.	2012-2014	Municipalité Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
2. Augmenter l'arrivée de la main-d'œuvre spécialisée.	2.1 Faire connaître les besoins de main-d'œuvre des entreprises locales et régionales, au besoin.	En continu	Projektion 16-35 Services d'aide à l'emploi du Kamouraska Place aux jeunes Municipalité Entreprises et organismes
3. Étudier la possibilité d'aménager la zone Ci précisée au plan de zonage, selon la catégorie *légère* et uniquement s'il y a construction du réseau d'aqueduc et d'égout.	3.1 Analyse de la zone Ci, définition du devis et des coûts d'aménagement, dispositions légales. Dépôt d'un projet global à la municipalité.	Printemps 2013	Municipalité
	3.2 Tenir une rencontre d'information et d'échanges afin de préciser le développement résidentiel, commercial et industriel.	2012-2013	Municipalité
4. Faire connaître les produits et services des entreprises locales.	4.1 Maintenir à jour la liste des entreprises de la municipalité mentionnées dans le site internet.	En continu	Municipalité Entreprises et organismes